



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 087-278708516-20240604-20240604_B09-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 04 JUIN 2024

20240604_B09 - VENTE DE LOGEMENTS SOCIAUX – Résidence Les Longes – 10 rue Pierre Fresnay à LIMOGES - Vente du logement n°164

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mardi 04 juin 2024 à 17 heures dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE, et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 12 avril 2024 adoptant le nouveau Plan stratégique du Patrimoine (PSP) actualisé pour la période 2024-2033, fixant les orientations stratégiques de Limoges habitat dans le domaine de la « Vente de logements »,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 27 juin 2019 fixant les prix de mise en vente des logements pour les 2 entrées des 10 et 12 rue Pierre Fresnay à Limoges,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 14 décembre 2021 actant la poursuite des ventes au fur et à mesure du départ des locataires,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 12 octobre 2023 renouvelant la grille des prix de mise en vente de ce programme,

Considérant le départ des occupants du logement n°164 au 10 rue Pierre Fresnay et les mesures de publicité prévues par l'article L. 443-12 du code de la construction et de l'habitation,

Considérant l'offre reçue de Mesdames PEYRAUD Claudine et CHOPINET Aurélie d'acquérir le logement au prix de 79 500 €,

Considérant l'éligibilité de Mesdames PEYRAUD Claudine et CHOPINET Aurélie au sens de l'article L. 443-11 III du code de la construction et de l'habitation,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Autorise la vente du logement n°164 situé 10 rue Pierre Fresnay à Limoges à Mesdames PEYRAUD Claudine et CHOPINET Aurélie pour un montant de 79 500 €,
- Autorise Madame la Directrice générale à signer tous actes et documents en vue de la vente de ce logement.

Formalités de publicité effectuées
le **11 JUIN 2024**

Pour extrait conforme,
Limoges, le **11 JUIN 2024**
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD

